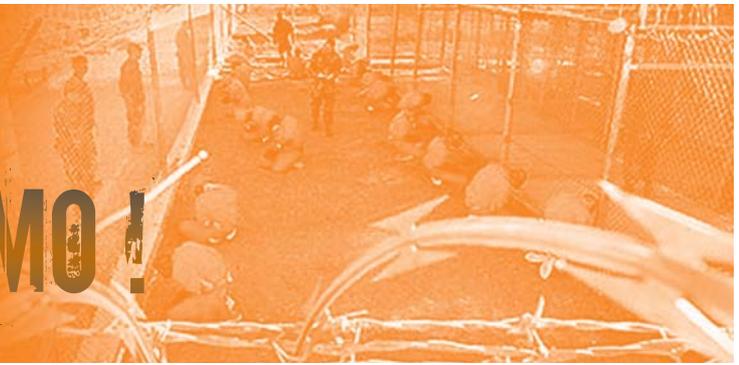




index AI : AMR 51/190/12006
www.amnesty.org

FERMEZ GUANTÁNAMO !

Amnesty International Décembre 2006



ÉTATS-UNIS

Guantánamo : la pointe émergée de l'iceberg...
« restitutions », détentions illégales et mauvais traitements
dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme »

Guantánamo doit être fermé, pas simplement parce que des violations des droits humains flagrantes ont lieu dans ce centre, mais aussi parce qu'il symbolise le mépris des États-Unis pour le droit international dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme ». Ce centre est la partie visible, mais bien peu transparente, d'un iceberg aux sombres facettes : détentions illimitées et au secret, « restitutions », recours à la torture et aux traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Guantánamo : le règne du secret

Le 26 juin 2003, le président G. W. Bush a émis sa déclaration annuelle concernant les engagements des États-Unis en matière de lutte contre la torture à l'échelon mondial. Il avait promis que contrairement à « des pays connus pour commettre des violations des droits humains [qui] s'efforcent depuis longtemps de dissimuler leurs agissements aux yeux du monde en [...] refusant l'accès aux observateurs internationaux de la situation des droits humains », les États-Unis montreraient l'exemple.

Or, à l'époque, Amnesty International et d'autres observateurs des droits humains s'étaient précisément vu refuser l'accès aux personnes détenues par les États-Unis dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme », et avaient rendu publiques certaines allégations concernant les tortures et les mauvais traitements pratiqués par les forces américaines en Afghanistan et à Guantánamo, ainsi que les détentions secrètes et les « restitutions ». Les autorités américaines avaient rejeté ces préoccupations en bloc.

Le secret entourant les détentions est un danger pour les prisonniers, une épreuve pour les familles et une atteinte à l'état de droit.

Pendant longtemps, le Pentagone a tenu secrètes les identités des personnes incarcérées à Guantánamo. Il n'a fourni une liste de noms que plus de quatre ans après le début des détentions. Le Pentagone n'a toujours donné que des nombres approximatifs concernant les détenus. Il a fait en sorte que ces personnes puissent être transférées depuis ou à Guantánamo, ou encore entre les différents services américains, sans que le public ait connaissance de ces transferts.

On sait que la CIA possède son propre centre dans ce camp. Cette agence y aurait gardé des détenus « de grande valeur », et participé aux interrogatoires des personnes placées sous contrôle militaire. Les activités de la CIA dans ce camp restent toutefois entourées du plus grand secret.

« Au mépris de toutes les garanties prévues par la loi, mon pays m'a livré aux États-Unis, comme si j'étais une sucrerie. Les Américains m'ont envoyé en Jordanie pour y être torturé, puis à Bagram et enfin ici [...] Je vis hors du monde depuis plus de quatre ans et je ne sais vraiment pas ce qui se passe à l'extérieur. »

Mohamedou Ould Slahi, détenu à Guantánamo, 13 septembre 2005.

Mohamedou Slahi a été arrêté par les autorités mauritaniennes à la fin du mois de novembre 2001, après s'être rendu. Huit jours plus tard, il était transféré en Jordanie. Il affirme y avoir été torturé. En juillet 2002, après huit mois passés en détention militaire au secret, il a été embarqué dans un avion loué par la CIA et immatriculé N379P, puis envoyé en Afghanistan. Dans ce pays, il aurait subi divers mauvais traitements.

En août 2002, il a été transféré à Guantánamo. Là, le Comité international de la Croix-Rouge est resté plus d'un an sans pouvoir le rencontrer, en raison de « nécessités militaires ». Pendant cette période en détention au secret, il a subi des températures extrêmes, ainsi que des menaces visant sa famille. On a également menacé de le tuer ou de le faire disparaître. Mohamedou Ould Slahi se trouve toujours à Guantánamo.

Bien d'autres questions concernant Guantánamo restent sans réponse. Ainsi, Amnesty International a reçu des informations selon lesquelles des agents d'autres pays, notamment la Chine et la Libye, se trouvaient à Guantánamo et participaient aux mauvais traitements infligés aux détenus. L'organisation n'a reçu aucune réponse satisfaisante à ce sujet.

Les auteurs de sévices aiment le secret. Le secret favorise les tortures et les autres traitements cruels, inhumains et dégradants. Il permet également de dissimuler l'ampleur de ces agissements.

Une plaque tournante pour les « restitutions »

Guantánamo Bay fait partie d'un réseau mondial pour les « restitutions ». Ce programme illégal dirigé par la CIA fait appel à des avions loués par des sociétés prête-noms ou des compagnies d'aviation reconnues pour transférer secrètement des détenus vers d'autres États – notamment l'Égypte, la Jordanie et la Syrie – où les interrogatoires sont fréquemment assortis de tortures.

Nombre des personnes qui auraient été torturées dans ces pays ont ensuite été envoyés à Guantánamo. L'un des avions utilisés par la CIA, un Gulfstream V successivement immatriculé N379P, N8068V et N44982, a effectué plus de 50 voyages vers Guantánamo, ce qui lui a valu le surnom de « *Guantánamo Bay Express* ».

Des « sites noirs » à Guantánamo

Par le biais du programme de « restitutions », des personnes ont été envoyées vers d'autres prisons contrôlées par les États-Unis dans le monde entier, y compris vers les centres de détention clandestins gérés par la CIA, les fameux « sites noirs ». On a signalé l'existence de tels centres en Afghanistan, à Diego Garcia (un territoire britannique situé dans l'océan Indien), en Jordanie, au Pakistan, en Thaïlande et dans des pays d'Europe de l'Est.

G.W. Bush a confirmé l'existence de ce programme secret en septembre 2006. Il n'a toutefois pas révélé où se trouvaient les centres de détention, ni expliqué ce qu'étaient les techniques d'interrogatoire « *non conventionnelles* » de la CIA. Malgré divers procès, la CIA a jusqu'à présent refusé de confirmer ou de nier l'existence d'une directive présidentielle et d'une note du ministère de la justice traçant les grandes lignes du programme de détention secrète et de ses méthodes d'interrogatoire. Cependant, les méthodes en question, selon de nombreuses sources, comportaient des techniques manifestement contraires au droit international, notamment le « *waterboarding* » (simulacre de noyade), la station debout, avec chaînes, pendant plus de quarante heures, et la « *cel-lule froide* » (le détenu reste debout, nu, dans une cellule froide, et subit des aspersion d'eau froide répétées).

Lorsqu'il a confirmé l'existence du programme de la CIA, le 6 septembre 2006, G.W. Bush a également annoncé que 14 détenus « *de grande valeur* » étaient passés de la détention secrète à la détention militaire à Guantánamo. Ils avaient été maintenus au secret, dans des endroits non révélés, sur des périodes allant parfois jusqu'à quatre ans et demi. G.W. Bush a voulu utiliser ces personnes pour persuader le Congrès de remplacer les commissions militaires mises à mal par la Cour suprême des États-Unis trois mois auparavant, pour empêcher les tribunaux américains de prendre en compte les requêtes en *habeas corpus* des « *combattants ennemis* », et pour fournir une couverture légale au programme secret de la CIA et à toutes les personnes qui y participent. Il a obtenu ce qu'il voulait : le Congrès a finalement adopté la Loi relative aux commissions militaires. En ratifiant cette loi, le président des États-Unis a déclaré que ce texte autoriserait la poursuite du programme de la CIA.

Le Comité international de la Croix-Rouge peut désormais rencontrer les 14 prisonniers. Toutefois, le gouvernement américain cherche à faire en sorte que ces derniers ne divulguent aucun élément concernant le programme de la CIA, notamment les emplacements des centres de détention secrets, les conditions d'enfermement et les techniques d'interrogatoire utilisées. Le gouvernement soutient que ces informations, si elles étaient révélées, auraient des répercussions très graves pour la sécurité nationale. Le secret permet de couvrir des violations des droits humains et de contourner l'obligation de rendre des comptes.

Afghanistan : dans la « Prison des ténèbres »

Outre un centre secret situé sur la base aérienne de Bagram, en Afghanistan, la CIA aurait également administré une prison secrète près de Kaboul. Cet établissement était surnommé la « *Prison des ténèbres* » car les détenus y étaient plongés dans l'obscurité et exposés à une musique très forte vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Des détenus ont déclaré avoir été enchaînés au plafond pendant des périodes prolongées, privés de sommeil et interrogés plusieurs jours durant. Binyam Mohammed, Abdulsalam al Hela, Bisher al Rawi, Jamil al Banna, Walid al Qadasi et Hassan bin Attash ont tous affirmé avoir été détenus dans ce centre avant leur transfert à Guantánamo.